

		SEMAINE 36 : chai La Prade		
VENDREDI	06-sept	<p>BLANC A <u>convocation par la coopérative</u></p> <p>BLANC C tous cépages conventionnels degré supérieur à 12°5</p> <p>MUSCAT PETIT GRAIN DOUX C et B degré supérieur à 15°</p>	<p>SYRAH ROSE CAT C <u>convocation par la coopérative</u> degré supérieur à 12°5</p>	<p>LA COOPERATIVE CONVOQUERA LES SYRAH B VENDREDI 06 SEPTEMBRE A PARTIR DE 14H00 (SAUF PLA DE FITOU / LA CLOTTE ROQUEFORT / FEUILLA)</p>

		SEMAINE 37 : chai La Prade	
--	--	----------------------------	--

		MATIN : 06h-13h (ROSE : 06h-10h)		JOURNEE : 06h-13h / 14h-18h		Commentaires	
LUNDI	09-sept	<p>BLANC C tous cépages Conversion Agriculture Biologique 2ème année (CAB 2) degré supérieur à 12°5</p>		<p>SYRAH C degré supérieur à 13,5 CONDITIONS DES APPORTS SYRAH C : - Priorité parcelles secteur Cave, Leucate, La Palme et Fitou bas</p> <p>SYRAH B <u>convocation par la coopérative</u></p>		<p>INSCRIPTION AVANT VENDREDI 06/09/2019 17H00 Attention BLANC UNIQUEMENT Conversion en Agriculture Biologique 2ème année (CAB 2)</p>	
MARDI	10-sept	<p>CHARDONNAY QUINTILLAN</p> <p>BLANC C tous cépages conventionnels degré supérieur à 12°5</p>	<p>MUSCAT PETIT GRAIN DOUX C et B degré supérieur à 15°</p>	<p>GRENACHE NOIR B degré supérieur à 14,5°</p> <p>GRENACHE NOIR C degré supérieur à 13,5°</p>		<p>échantillons des parcelles de tout le référentiel + échantillons PRIORITAIRES de grenache noir, cinsault, carignan et mourvèdre catégorie C rosé, mourvèdre noir, cépages en AOP Rivesaltes et Muscat Alecandrie DOUX. au laboratoire de la coopérative mardi avant 10h (200 grains prélevés de manière homogène sur chaque face du rang mis dans un fond de bouteille pour éviter écrasement des baies)</p>	
MERCREDI	11-sept	<p>GRENACHE NOIR ROSE CAT C <u>convocation par la coopérative</u> degré supérieur à 12°5</p>		<p>CALADOC CATEGORIE C ROSE degré supérieur à 12°5</p>		<p>MARSELAN</p> <p>UNIQUEMENT A LA MAIN</p> <p>GRENACHE NOIR B degré supérieur à 14,5°</p> <p>GRENACHE NOIR C degré supérieur à 13,5°</p>	
JEUDI	12-sept	<p>BLANC C tous cépages conventionnels degré supérieur à 12°5</p>		<p>MUSCAT PETIT GRAIN DOUX C et B degré supérieur à 15°</p>		<p>SYRAH C degré supérieur à 13,5 TOUS SECTEURS</p> <p>SYRAH B <u>convocation par la coopérative</u></p>	
VENDREDI	13-sept	<p>FIN BLANC C tous cépages Conversion Agriculture Biologique 2ème année (CAB 2) degré supérieur à 12°5</p>		<p>GRENACHE NOIR B degré supérieur à 14,5°</p> <p>GRENACHE NOIR C degré supérieur à 13,5°</p>		<p>Attention BLANC UNIQUEMENT Conversion en Agriculture Biologique 2ème année (CAB 2)</p>	
SAMEDI	14-sept	<p>BLANC QUINTILLAN ?</p> <p>GRENACHE GRIS ROSE ? <u>convocation par la coopérative</u> degré supérieur à 12°5</p>		<p>PETITS APPORTEURS TOUS CEPAGES superficie < 4 ha 6h-13h / 14h-18h</p> <p>1er tour Grenache Noir A selon contrôle maturité du 10/09 ? Syrah A selon contrôle maturité du 10/09 ?</p>			

		SEMAINE 38 : chai La Prade	
--	--	----------------------------	--

		MATIN : 06h-13h (ROSE : 06h-10h)		JOURNEE : 06h-13h / 14h-18h		Commentaires	
LUNDI	16-sept	<p>BLANC C tous cépages conventionnels ? degré supérieur à 12°5</p> <p>MUSCAT ALEXANDRIE DOUX C et B ? degré supérieur à 15°</p>	<p>SELON CONTRÔLE MATURETE DU MARDI 10/09, CAT C ROSE TOUS CEPAGES ?</p>	<p>SYRAH C degré supérieur à 13,5 TOUS SECTEURS</p> <p>SYRAH B <u>convocation par la coopérative</u></p>			
MARDI	17-sept	<p>BLANC C tous cépages conventionnels ? degré supérieur à 12°5</p> <p>VDN BLANC SELON CONTRÔLE MATURETE DU 10/09? degré supérieur à 15°</p>	<p>SELON CONTRÔLE MATURETE DU MARDI 18/09, CAT C ROSE TOUS CEPAGES ?</p>	<p>GRENACHE NOIR B degré supérieur à 14,5°</p> <p>GRENACHE NOIR C degré supérieur à 13,5°</p>			

		NOM DES RESPONSABLES DE SECTEURS	
1) Plateau de Leucate	Christophe JAULENT Vincent GERMAIN	3) Fitou haut	Pierre GUERRE Christelle VIROT
2) Les Prades - Leucate	Christophe JAULENT Jean-Marc VALLVERDU	4) Caves - Fitou bas	Francis BARREDA Philippe LANGOUSTET
		5) Treilles - Feuilla	Jean Luc FAURAN Armand PRADALIER
		6) Lapalme	Alain GLEYZES Gilles PLA
		7) Roquefort	Philippe CABANIER Laurent VILLAGORDO Nicolas Castan

INSCRIPTION OBLIGATOIRE LA VEILLE AVANT 13H OUVREE AU PONT BASCULE

Si besoin téléphone : 06 82 25 75 40